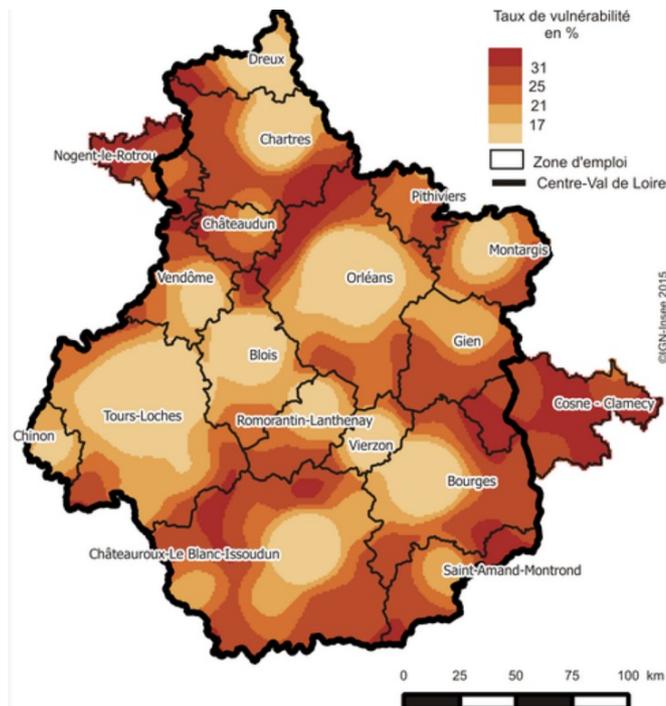


La vulnérabilité énergétique liée au logement

En région Centre-Val de Loire, 185 000 ménages, soit 16,9 % d'entre eux, consacrent plus de 8 % de leur budget au chauffage de leur logement ou de l'eau sanitaire.



Les habitations construites avant 1975, année de l'entrée en vigueur de la première réglementation thermique, sont beaucoup plus énergivores. En moyenne, une de ces maisons de plus de 100 m² peut coûter deux fois plus cher en chauffage qu'une maison de même surface construite plus récemment. De plus, les logements les plus anciens sont plus souvent équipés de modes de chauffage onéreux, comme le fioul ou le gaz en bouteille ou citerne. Or dans la région, comme ailleurs, un ménage sur cinq utilise ces modes de chauffage. Ainsi, plus d'un ménage vulnérable sur deux au titre de son logement se chauffe à l'aide de ces combustibles.

La superficie des habitations a également un impact sur les dépenses. Le chauffage d'un logement de 100 à 150 m² coûte en moyenne deux fois plus cher qu'un logement de 40 à 70 m² (1 780 euros contre 890 euros par an), qu'il s'agisse d'une maison ou d'un appartement.

Un tiers des occupants des petits logements, notamment ceux inférieurs à 25 m², est cependant considéré comme vulnérable à ce critère. Cette précarité se concentre sur les agglomérations de Tours et Orléans, pôles universitaires regroupant une population jeune aux revenus modestes.

En savoir plus : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1908429>

Sources : Insee, recensement de la population 2008 ; DGFIP, Enquête revenus fiscaux et sociaux – Revenus disponibles localisés ; SoeS ; Anah